

PREIXAN *Avenir*

Bulletin de Preixan n°123

Octobre 2015

L'Édito

Nathalie Canioni nous a quittés le 15 octobre 2015 !

Je dirai quelques mots au nom de la commune de Preixan, pour dire ce que Nathalie représentait pour Nous, Preixanais.

Nathalie, depuis 1993, tu étais au service de notre village et de ses habitants.

Pendant 2 années, tu avais la charge de l'entretien des bâtiments communaux.

En 1995, tu accédais au statut d'ATSEM. A l'école de Preixan, tu étais aux côtés de nos enfants, les accompagnant dans le bus entre Preixan et Rouffiac, s'occupant d'eux lors des repas à la cantine et du goûter. Tu veillais sur eux, tous les jours, dans la classe en assistant l'enseignante et en surveillant leur sommeil à l'heure de la sieste.

Après ton retour de Corse et l'épreuve dramatique que tu as dû affronter, le décès d'Alain, ton époux, tu es devenu Responsable de l'agence postale de notre village. En 2012, tu assurais l'accueil, avec plaisir, des Preixanais principalement, que tu connaissais et qui te connaissaient bien. Tu aimais ce travail, tu t'y étais rapidement adapté, tu disais aimer les chiffres.

Depuis l'année dernière, en plus, tu accompagnais, à nouveau, les écoliers dans le bus scolaire 4 fois par jour et tu étais en mairie à mes côtés. Te côtoyant chaque jour, une confiance réelle s'était établie entre nous, un respect, et j'ai pu compter sur toi pour la prise en charge au pied levé de certaines tâches administratives.

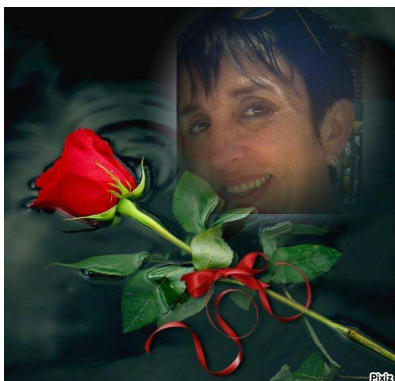
Nathalie, je garderai de toi l'image d'une femme volontaire, agréable à vivre au travail, disponible mais aussi l'image d'une femme pudique, ne se plaignant pas, ayant spontanément l'envie de rendre service aux autres, ayant le sens du service public.

Nathalie, ces 22 années consacrées à la commune et à ses habitants se sont arrêtées trop brutalement ... je sais que tu aurais pu encore tant apporter à chacun !

Au nom de tous les élus qui t'ont connue, au nom de tes collègues de travail et au nom de tous les Preixanais, je rends hommage, aujourd'hui, à la femme discrète et à l'agent communale dévouée que tu étais.

Nathalie, nous continuerons notre chemin avec toi dans nos pensées.

Patricia Dhumez, Maire.



Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de Madame Canioni Nathalie, sa fille, son compagnon, ses parents, son frère, sa belle-soeur et neveux remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, l'envoi de fleurs, l'envoi de cartes, se sont associées à leur peine.



Dans ce numéro :

- **Édito du Maire**
 - Preixan en deuil
 - Remerciements de la famille
- **Comptes rendus de conseils municipaux**
- **Preixan pratique**
 - Mairie
 - Agence postale
 - L'accessibilité
 - Programme d'Intérêt Général
 - 11 Novembre 2015
 - Bureau de vote : ouverture
 - Inscription listes électorales
 - Animation pour les Seniors
 - Travaux sur la commune
- **Carnet**
- **La rentrée scolaire**
- **Rubrique santé : Alzheimer**
- **Vie locale**
 - Le Comité des Fêtes
 - Le Pétanque Club Preixanais
 - Le Spartak de Preixan
 - Le Tennis Loisir Preixan
 - L'ASCP
 - Le Club du 3^{ème} Âge
- **Le Relais de Preixan**
- **Annonce**
- **Preixan sur le web**

Élection d'un Adjoint

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Julien HINOJOSA a présenté à Monsieur le Préfet de l'Aude en date du 7 août 2015 sa démission du poste de 2^{ème} Adjoint et de conseiller municipal. Cette démission a été acceptée par Monsieur le Préfet en date du 10 août 2015.

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de l'adjoint au Maire soit au dernier ou au même rang occupé précédemment par l'adjoint démissionnaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité que le nouvel élu occupera le même rang (2^{ème} adjoint).

L'élection du nouvel adjoint peut avoir lieu. Monsieur Michel RIEUSSEC se porte candidat. Après avoir procédé au vote à bulletin secret, les membres du Conseil élisent, à l'unanimité, Monsieur Michel RIEUSSEC.

Le 2^{ème} adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire.

Des délibérations seront rédigées.

Désignation d'un délégué au SYADEN

Madame le Maire informe l'assemblée que, suite à la démission de Monsieur HINOJOSA Julien, il convient de pourvoir à son remplacement en tant que délégué au Syndicat Audois d'Énergies. Après délibération, sont désignés, à l'unanimité par le Conseil Municipal, comme délégués représentants la commune de Preixan :

- Michel RIEUSSEC, titulaire,
- Éric MARTIN, suppléant.

Une délibération sera rédigée.

Désignation d'un délégué au SSOEMN

Madame le Maire informe l'assemblée que, suite à la démission de Monsieur HINOJOSA Julien, il convient de pourvoir à son remplacement en tant que délégué au Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire. Après délibération, sont désignés, à l'unanimité par le Conseil Municipal, comme délégués représentants la commune de Preixan :

- Michel RIEUSSEC, titulaire,
- Éric MARTIN, suppléant.

Une délibération sera rédigée.

Validation du projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

Madame le Maire expose que l'ordonnance, présentée le 25 septembre 2014, a modifié les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'article L 111-7-5 du Code de la Construction et de l'Habitation prévoit l'obligation d'élaborer un Ad'Ap pour tout Établissement Recevant du Public (ERP) non conforme au 31 décembre 2014.

La Commune de Preixan a fait réaliser un diagnostic de l'accessibilité dans les ERP en 2015. Ce bilan dresse la liste des non-conformités, des travaux à entreprendre et détaille les coûts pour la mise aux normes des bâtiments.

L'Ad'Ap programme les travaux sur une durée de 2 périodes de 3 ans maximum. L'estimation globale des coûts est de 149 545 € HT.

Il est donc demandé à l'assemblée de valider l'Ad'Ap et d'autoriser Madame le Maire à présenter la demande de validation de l'Ad'Ap auprès des services de l'État.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) sur une durée de 2 périodes de 3 ans et autorise Madame le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda auprès des services de l'Etat.

Une délibération sera rédigée.

Remplacement à l'agence postale

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune doit faire face à des problèmes de remplacement de personnel à l'agence postale suite à un arrêt maladie de l'agent titulaire et une indisponibilité de l'agent de remplacement suppléant pour la semaine du 28 septembre 2015 au 02 octobre 2015 et rappelle l'obligation du maintien du service public incombant à la commune.

Rappel des heures d'ouverture des services communaux accueillant le public, ci-après :

Mairie

Les heures d'ouverture au public de la mairie sont :

- Lundi, Mardi et Jeudi de :
8h00 à 12h00,
13h30 à 17h30,
- Mercredi et Vendredi de :
8h00 à 12h00.

A compter du **2 novembre 2015**, Monsieur Michel RIEUSSEC, adjoint aux travaux/voirie, assurera une **permanence** à la mairie, pour recevoir les observations des Preixanaises et Preixanais relatives à la voirie et aux travaux,

- **les lundis de 10h à 12h.**

Agence Postale

A compter du 2 novembre 2015, les heures d'ouverture au public de l'agence postale sont :

- Mardi, jeudi, vendredi et samedi de :
8h à 10h30,
- mercredi de 8h à 10h30 et de 16h30 à 18h.

Achat des tickets de cantine

- aux horaires d'ouverture de l'agence postale, annoncés ci-dessus.

.../

L'accessibilité pour tous est de voir.

Plus encore qu'une obligation légale, instituée par la loi sur les droits des personnes en situation de handicap du 11 février 2005, **l'accessibilité de Preixan pour tous est d'abord un engagement et une priorité affirmés de la commune.** Un chantier immense, qui touche tous les aspects de la vie quotidienne pour les personnes en situation de handicap.

L'accessibilité, qu'est-ce que c'est ?

Selon la loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que pour les personnes valides, ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente. »

Cette loi formule des exigences pour les établissements recevant du public (ERP) et les installations ouvertes au public (IOP), inscrites dans le code de la construction et de l'habitation.

La municipalité a déposé un agenda d'accessibilité programmé avant le 27 septembre 2015, auprès de la Préfecture.

/...

Deux personnes ont spontanément proposé leurs services en mairie. La première personne n'étant pas disponible aux dates concernées, Madame le Maire propose aux membres du Conseil de recruter la seconde personne, Mademoiselle KLENZ Astrid afin d'assurer l'ouverture de l'agence postale du 28 septembre 2015 au 02 octobre 2015 inclus. Une période d'essai avait été effectuée du 15 au 22 septembre 2015 par cette personne.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé et, après en avoir délibéré, décide à la majorité des votants (8 POUR et 6 CONTRE), le remplacement des agents titulaire et suppléant indisponibles par Mademoiselle KLENZ Astrid à l'agence postale pour la période du 15 septembre 2015 au 02 octobre 2015 inclus, comprenant une formation et une période d'essai du 15 au 25 septembre 2015.

Questions diverses :

Madame le Maire annonce que Monsieur Alain PAGES a engagé une démarche de vérification du bornage de ses terrains situés à la Plaine. Un géomètre a été mandaté par l'intéressé afin de vérifier ses limites de propriété avec le chemin appartenant à la Commune. Affaire à suivre.

Madame le Maire informe l'assemblée que le Document Unique recensant l'évaluation des risques professionnels pour les agents communaux a été finalisé et sera soumis au Comité Technique du Centre de Gestion le lundi 28 septembre 2015 pour avis probatoire.

Madame le Maire fait part au Conseil que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 22 septembre 2015 afin d'étudier les propositions de devis concernant les travaux de réfection de voirie au chemin du Pech de Gouzène et à l'impasse des Bruyères. Après étude de trois devis, l'entreprise COLAS a été choisie.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015 et que les listes seront ouvertes jusqu'au 30 septembre 2015.

Conseil Municipal du 12 Octobre 2015

Remplacement à l'Agence Postale

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut pourvoir au remplacement de Mme CANIONI Nathalie, agent titulaire à l'agence postale communale, actuellement, absente pour cause de maladie. Madame LORENZON Myriam effectue les remplacements, à ce jour, mais ne souhaite plus assumer ces fonctions, à court terme.

Madame le Maire expose les différentes solutions envisageables. Après réception en mairie de deux candidatures à la mi-septembre 2015, Madame le Maire soumet la candidature de Melle DOUTRE Sarah.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé et après en avoir délibéré, accepte à la majorité des votants (13 POUR et 1 NUL), la proposition faite par Madame le Maire. De ce fait, Madame DOUTRE Sarah sera recrutée par le biais de contrats à durée déterminée en cas de nécessité, lors des arrêts-maladie ou des congés annuels de Madame CANIONI Nathalie.

Une délibération sera rédigée.

Carcassonne Agglo communique :

Le Programme d'Intérêt Général :

« Depuis le 16 avril 2015, l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) a atteint les capacités financières du programme « Habiter Mieux » dans notre département pour l'année 2015.

Tout dossier sollicitant une prime « Habiter Mieux » déposé à partir de la date précitée ne peut être financé (travaux d'économie d'énergie : changement de menuiseries extérieures, remplacement de la chaudière, isolation des combles, etc.)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Habitat via l'accueil de Carcassonne Agglo au 04.68.10.56.00 ».

Le 11 novembre 1918

Madame Le Maire et le Conseil Municipal invitent les enfants, les Preixanaises et les Preixanais à la cérémonie de commémoration du 97^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 qui aura lieu :

le mercredi 11 Novembre 2015.

Déroulement de la cérémonie :

- 10 h 45 : Rassemblement devant la mairie.
- 10 h 55 : Départ du cortège vers l'Église.
- 11 h 00 : Messe
- 11 h 30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, rue de l'église.
- 11 h 45 : Vin d'honneur au foyer.

Après-midi récréatif des seniors Preixanais

Madame Le Maire et le Conseil Municipal rappellent que l'animation d'un après-midi récréatif avec remise de cadeaux de fin d'année pour les seniors Preixanais de plus de 70 ans sera renouvelée cette année et aura lieu :

le samedi 5 décembre 2015.

Les invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

Travaux sur la commune

La réfection totale du chemin du Pech de Gouzène et de l'impasse des Bruyères a été réalisée à la fin du mois de septembre 2015.



Horaires d'ouverture du bureau de vote pour les élections régionales :

**Les élections régionales
auront lieu les 6 et 13
décembre 2015.**

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.

Pour qui vote-t-on en décembre prochain ?

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Ils sont élus pour six ans.

Pourquoi vote-t-on en décembre ?

En 2015, les élections régionales ont lieu les 6 et 13 décembre afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015). Ainsi, au 1^{er} janvier 2016 (date d'entrée en vigueur de la réforme), le nombre de conseillers élus correspondra au nombre de régions.

**Le bureau de vote de Preixan,
sera ouvert, les 6 et 13
décembre 2015, de 8h à 18h.**

Listes électorales, nouvelle inscription.

Pour pouvoir voter en 2016, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

**En dehors de cette situation,
l'inscription sur les listes doit
faire l'objet d'une démarche
volontaire avant le 31 décembre
2015.**

Nouveaux arrivants, vous devez vous adresser à la mairie de votre nouvelle résidence, pour effectuer la démarche de la nouvelle inscription.

CARNET

Bienvenue :

- à **Martin**, arrivé au foyer de Mme Stéphanie Niney et M. Romain Laval, le 14 septembre 2015.
- À **Noélie**, arrivée au foyer de Mme Séverine Escourrou et M. Jean-Sébastien Pointcheval, le 9 octobre 2015.



Félicitations aux parents.



En présence de leurs témoins, famille et amis, se sont unis devant Madame Le Maire :

- Laurie Dimur et David Barrié, le samedi 29 août 2015,
- Chantal Gaillard et Jean Robert, le samedi 3 octobre 2015.

Tous nos vœux de bonheur et de réussite accompagnent les nouveaux mariés.

Nous ont quittés :

- Le 13 septembre 2015, Mr Jean-Claude Teisseire, né le 16 mai 1944 à Preixan,
- Le 23 septembre 2015, Mr Paul Roudière, né le 9 avril 1939 à Preixan,
- Le 26 septembre 2015, Mme Élise Junca, née Sié, le 23 janvier 1932 à Preixan,
- Le 15 octobre 2015, Mme Nathalie Canoni, née Fons, le 16 octobre 1969 à Carcassonne.

Nous présentons à toutes ces familles endeuillées, toutes nos sincères condoléances.



Olivier Teisseire, fils de Mr Jean-Claude Teisseire, nous prie de communiquer ses remerciements aux Preixanaises et Preixanais, pour les témoignages d'amitié reçus lors des obsèques de son père.

La rentrée scolaire au RPI Preixan-Rouffiac

La rentrée des classes s'est très bien déroulée avec 60 élèves à Preixan et 38 élèves à Rouffiac d'Aude. Les enfants ont été très heureux de retrouver leurs maîtresses et leurs amis.

Pour Preixan :

Les enfants de l'école de Preixan, PS et MS, ont effectué une sortie vendanges. Ils se sont promenés dans les vignes. Ils ont été accueillis par Mr Bernard Vidal (viticulteur à Preixan) qui leur a expliqué le fonctionnement de la machine à vendanger.



Les enfants se sont montrés curieux et ont été ravis de voir les grappes de raisin. Mr Vidal leur a permis de ramasser du raisin afin de préparer des gâteaux à l'école. Un goûter a, ensuite, été organisé avec tous les écoliers.

L'activité piscine se déroule tous les jeudis après-midis pour les GS, CP, CE1 jusqu'aux vacances de Noël, soit 12 séances. Merci aux parents accompagnateurs.

Les MS et GS vont effectuer une sortie régulière à la bibliothèque municipale de Preixan afin de donner envie aux enfants de la fréquenter avec leurs parents, hors temps scolaire.

Le but de ces sorties est d'intéresser les enfants à la découverte des livres.



Les enfants sont accueillis par Mme GUTHMULLER qui s'occupe bénévolement de la bibliothèque.

Programme pour l'année :

Octobre 2015 : kamishibai « Sorcière tourbillon » + castelet en bois ; Décembre 2015 : « Noël » ; Février 2016 : malle « Carnaval » ; Avril 2016 : malle « Pâques » ; Juin 2016 : malle « Ours en peluche »



Le mercredi 16 septembre, s'est déroulée la "journée nationale du sport". Les deux écoles se sont rejointes dans la Malepère pour un goûter collectif, ateliers sur la nature et découverte de la faune et de la flore.

.../

/...



Les deux écoles ont participé à la semaine du goût du 12 au 16 octobre 2015. Le thème était la cuisine du monde.

A Preixan, la classe des TPS-PS-MS a fait des pizzas. Celle des GS a préparé des brochettes raisin-fromage et les CP-CE1 des gâteaux Japonais avec de la confiture de lait.

A Rouffiac, la classe des CE2 a confectionné de la confiture de lait, des crêpes et des samoussas et celle des CM1- CM2 a préparé du Milk Shake banane, brownies et crumble aux pommes.

Tous les enfants se sont réunis pour un goûter collectif pour une dégustation ! Tous se sont régalés.

Les classes de la GS au CM2 ont également participé à l'opération "nettoyons la nature" autour des écoles et aires de jeux.



Pour Rouffiac d'Aude :

Le 9 octobre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à un rassemblement inter-écoles de rugby au stade de l'Aiguille à Limoux. Le beau temps était au rendez-vous ainsi que les enfants. Les professionnels peuvent se faire du souci, la relève est assurée.



A venir !!!

- Le loto des écoles, le 29 novembre 2015 au foyer de Preixan.
- Spectacle de fin d'année, offert aux enfants par les mairies et les écoles.
- La Bastide de Madame pour les CP, CE1 et CE2 sur le thème des déchets avec l'intervention du COVALDEM.
- Projet pédagogique musical pour les GS, CP, CE1 et CE2 intitulé "petit vestiaire". Les enfants vont être initiés à la chorale sur le thème des animaux.

L'année dernière, les différentes manifestations (loto, chocolats pour Noël, vide-grenier, vente de fleurs) ont permis de financer sorties, transports scolaires, sorties culturelles et pédagogiques.

Les enseignantes remercient l'investissement de tous les parents d'élèves, des habitants de Preixan et Rouffiac ainsi que la participation pérenne des deux municipalités. Tout cela permet de faire vivre les écoles et de proposer aux enfants des projets bénéfiques à leur développement, sachant que toute sortie est un enrichissement culturel et pédagogique pour chaque enfant.

Bonne année scolaire à tous les écoliers !

TAP sur le RPI

Au cours du premier cycle des TAP, les élèves des écoles de Preixan et Rouffiac ont participé à différentes activités en fonction des animatrices :

- pour Preixan, des fleurs en papiers toilettes, avions en pince à linge et ombres en forme.

- pour Rouffiac, handball et ma future fresque.



Les enfants ont été ravis de prendre part à ces activités et ont apprécié les animations proposées.

Rubrique Santé

La maladie d'Alzheimer

En France, plus de 1 175 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, et, chaque année, on recense près de 200 000 nouveaux cas de démence.

Dès que le diagnostic est posé, la vie du patient, de sa famille et de son entourage est largement perturbée.

Nul être humain ne peut faire face seul à cette atteinte. Des informations et un soutien sont disponibles auprès de l'association FRANCE ALZHEIMER présente sur l'ensemble du territoire français.

La maladie d'Alzheimer est la forme la plus commune de démence, terme général désignant les affections qui se produisent à la suite de dysfonctionnements cérébraux. Elle provoque des troubles de la mémoire, de la pensée et du comportement. .../



.../

Au départ de la pathologie, les symptômes qui apparaissent sont légers mais peuvent s'aggraver avec l'évolution des dommages cérébraux. La maladie s'installe souvent insidieusement et la progression varie selon les individus.

On estime entre huit et dix ans l'espérance de vie moyenne après l'apparition des premiers symptômes.

Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement pour stopper l'avancée de la maladie, certains médicaments permettent toutefois de traiter les symptômes de démence. Au cours des trente dernières années, les recherches ont permis de comprendre de manière plus approfondie la façon dont la maladie affecte le cerveau et, à ce jour, les chercheurs orientent leurs travaux sur les points suivants :

- Améliorer l'efficacité des traitements existants
- Trouver un remède à la maladie
- Améliorer la « santé cérébrale » et, ainsi, prévenir son apparition.

Les troubles de la mémoire et notamment de la « mémoire récente » est souvent le premier signe d'alerte de l'installation de la pathologie. Le cerveau humain change avec le vieillissement et on éprouve parfois des difficultés à se souvenir de certains détails.

Toutefois, la maladie d'Alzheimer au même titre que les autres démences, entraîne des pertes de

.../

.../

Ces symptômes ne sont pas la conséquence naturelle du vieillissement mais bel et bien de la détérioration du cerveau. On note souvent aussi des changements d'humeur ou de personnalité et un début de désocialisation (prise de distance avec l'entourage), des problèmes de communication orale ou écrite, une confusion des lieux (le patient atteint peut ne pas retrouver un chemin qu'il a pourtant effectué régulièrement auparavant), une confusion des personnes et des événements, une difficulté accrue à effectuer des tâches « faciles » et, enfin, des changements visuels liés aux troubles de perception et compréhension des images.

C'est souvent l'entourage proche du sujet qui s'aperçoit des symptômes, avant même que le sujet lui-même en ait pris conscience. Il est alors important de motiver le sujet à aller consulter afin de déterminer au plus vite le degré d'atteinte.

Il ne faut jamais perdre de vue que la maladie d'Alzheimer entraîne une dégradation des fonctions cognitives liée à une détérioration physique et amène le patient atteint à une grabatisation inéluctable.

Éric Martin, IDE.

Vie locale - Animations

Comité des Fêtes

Le dimanche 30 août a eu lieu l'assemblée générale du Comité des Fêtes, à la bibliothèque du village.

Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité :

Présidente : Marie Correcher

Vice-Président : Sylvain Gleyzes

Secrétaire : Cyrille Junca

Vice-Secrétaire : Véronique Pla

Trésorière : Sarah Doutré

Vice-Trésorier : Noémie Boyer

Membres actifs : Denis Soetens, Lois Deovan, Marion Ortéga, Guilhem Chayla, Marc Divia, Jean-Marie Pla, Maryline Claustres Grégoire, Grégory Laffont.

Nous avons discuté sur la réalisation des calendriers et aussi des événements principaux, l'omelette de Pâques et la fête locale.

Pétanque Club Preixanais

Les nocturnes du lundi

Le 19 Septembre 2015, a eu lieu à Preixan la fête de la pétanque. Plusieurs concours ont été organisés. Le tête à tête du matin a été remporté par Daniel Bertrand, le concours des jeunes a été remporté par Anthony Pla et le concours en doublette à la mêlée a été remporté par Grégory Laffont et Jérémy Fabre.



Un grand bravo à tous ces champions.

La grillade du midi a été offerte à tous les membres par le club et la journée s'est terminée par un bon repas au Relais de Preixan.

**L'assemblée générale
du club de pétanque
aura lieu
le 9 Novembre 2015
à 20h30
au foyer de Preixan.**

Le bureau tient à remercier tous les licenciés, tous les membres de l'association, ainsi que toutes les personnes du village pour leur présence et leur investissement lors de ces soirées pétanque qui se sont toujours déroulées dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour continuer ces soirées si plaisantes.

SPARTAK de Preixan

Début de saison pour le SPARTAK de Preixan.

1^{ère} journée de championnat au stade du Breil. **1^{ère} victoire de la saison du Spartak 2 à 1** face à une belle et accrocheuse équipe de Ventenac Cabardès ! A noter le bel esprit de la rencontre et l'arbitrage !

1^{er} tour de la Coupe Lopez, **victoire de Preixan à domicile 2 à 1** contre Pexiora (deux divisions au-dessus de la notre). Bel exploit du SPARTAK au terme d'une rencontre serrée, pleine de suspense et d'engagement, face à une équipe de Pexiora très vaillante.

2^{ème} journée de championnat, victoire des footballeurs de Preixan sur les terres de Moussan avec un score final de **2 à 4**. Félicitations !

2^{ème} tour de la Coupe Lopez, **défaite à domicile 3 à 1** contre l'équipe 1 de Moussan qui évolue au plus haut niveau départemental. Malgré une première mi temps époustouflante de l'équipe du SPARTAK, avec un score favorable de 1 à 0 à la pause, la seconde période sera un enchaînement de décisions sévères de l'arbitre qui entraîna notre défaite. Malgré ça, la famille du SPARTAK a su retrouver des ressources autour d'un bon repas.

3^{ème} journée de championnat, **très belle victoire de Preixan à domicile** face à Badens sur le score de **7 à 2**. A noter le très bel état d'esprit du match entre les joueurs !

2^{ème} tour de la coupe Favre ,(suite à la défaite en coupe Lopez, repêchage de l'équipe en coupe Favre), Preixan rencontre l'équipe de Badens à domicile (2 divisions au dessus). **Victoire de Preixan 3 à 2**.

4^{ème} journée de championnat sur les terres de Villegly, **match nul 0 à 0** malgré une grosse domination du Spartak ! Bon match tout de même mais la réussite n'a pas été au rendez-vous .

.../

/...

À l'occasion de la **journée de lutte contre le harcèlement scolaire du 5 octobre 2015**, les joueurs du SPARTAK de Preixan ont tenu à se montrer solidaire en portant un t-shirt bleu afin de soutenir cette action très importante. **Protégeons nos enfants de ce fléau !!!**

Le club du SPARTAK de Preixan remercie la mairie pour l'accueil de notre nouvelle association ainsi que pour la remise en état du stade. Le club remercie également la générosité des sponsors locaux ainsi que tous les supporters qui se déplacent pour nous encourager.



Tennis Loisir Preixan

Conditions d'adhésion au club "Tennis Loisir Preixan" :

Le bureau de l'association informe ses membres que le **renouvellement des adhésions pour la saison 2015/2016 s'effectuera du 1^{er} au 31 octobre 2015.**

Merci de prendre contact avec **Éric MARTIN**, le **trésorier**, pour les modalités au **06.80.62.56.96.**



Pour les nouvelles adhésions, vous trouverez ci-dessous les tarifs inchangés depuis la saison dernière à savoir :

Adhésion adulte (à partir de 18 ans) habitant à Preixan : **40 euros** comprenant la licence FFT + assurance comprise + adhésion au club et donnant accès à la réservation illimitée du court (selon disponibilité) tout au long de la saison.

Adhésion enfant et étudiant (jusqu'à 18 ans) habitant à Preixan : **25 euros** (conditions identiques aux adultes) accès des mineurs au court sous la responsabilité d'un adulte.

Adhésion famille (à partir de 3 adhésions) habitant à Preixan : **adultes : 30 euros, enfants-étudiants : 20 euros.**

Adhésion adulte non habitant de Preixan : 140 euros

Adhésion enfant ou étudiant non habitant de Preixan : 100 euros.



Pour tout renseignement : Daniel Bertrand

06.80.99.85.12
04.68.47.59.73
04.68.26.88.17

A. S. C. Preixanaise

Reprise des activités année 2015-2016

Les différentes activités reprendront à partir du 1^{er} octobre



- atelier informatique de 9h à 10h le samedi (salle de la mairie, à côté de la bibliothèque)

- ateliers créatifs (bricolage, peinture...) de 10h à 12h le samedi (ancien presbytère)



- jeux de société à partir de 20h le samedi (salle du 3^e âge)



- chorale à 20h30 le vendredi (sous-sol de la mairie)



- tennis de table de 18h15 à 19h15 pour les enfants et les débutants le mardi (foyer de Preixan)



- tennis de table à partir de 20h30 pour les adultes le jeudi (foyer de Preixan)

- atelier de couture à 14h le lundi (ancien presbytère)



Tarifs :

10 € / an pour l'adhésion à l'association (permet de participer à toutes les activités culturelles)

40 € / an pour l'activité tennis de table débutants (uniquement sur Preixan - accès aux activités culturelles)

60 € / an pour l'activité tennis de table adulte (Preixan + Routier + licence FFTT + accès aux activités culturelles)

Les horaires et le contenu des différents ateliers pourront être modifiés en fonction des souhaits et disponibilités de chacun.

Le président,
Daniel Bertrand

CLUB DU 3^{ème} AGE
PREIXAN

REPAS ANNUEL

Le Club du 3^{ème} âge organise le 2ème repas de l'année,

le **dimanche 22 novembre 2015 à 12h15**

au restaurant « Le Relais de Preixan »

Au menu :

- salade de cœur de canard et foie gras
- feuilleté de fruits de mer du chef
- tranche de gigot d'agneau à la crème d'ail
- fromage
- dessert
- vin de pays, café

Prix du repas : 23 € pour les adhérents
26 € pour les non adhérents

Paiement à l'inscription, chez Madame Noëlle CROS
ou chez Madame Marie MONTAHUC

Date limite d'inscription : **samedi 14 novembre 2015**

Rappel : pour les retardataires, paiement de la cotisation 15 € par adhérent. Merci de le faire rapidement

COUPON REPONSE

NOM :

Prénom :

Nombre de personnes :

Commerce

Restaurant LE RELAIS DE PREIXAN

Les Jeudis du Relais

À déguster sur place, dans le cadre du menu à 14 €
(entrée, plat, dessert, quart de vin inclus)

ou à emporter, en plat unique à 8 €.

- 22 octobre : Couscous Royal
- 29 octobre : Paëlla de Marie
- 4 novembre : Tripes du Chef
- 12 novembre : Petit salé aux lentilles
- 19 novembre : Cassoulet du Chef
- 26 novembre : Blanquette d'agneau
- 3 décembre : Boles de picoulat
- 10 décembre : Civet de sanglier
- 17 décembre : Poulet aux gambas

Certains plats peuvent changer selon les approvisionnements de nos fournisseurs.
Merci de votre compréhension.

Réservations avant le mercredi matin au : 04.68.26.35.54 ou 06.74.91.63.52

Soirée Halloween le 31 octobre 2015 au Restaurant Le Relais de Preixan

Menu 26 € vins compris

Velouté d'Halloween

Salade de crevettes et crabes
Râpé de potiron

Demi Magret de Canard sauce
sanguine et purée de potiron

Crème de roquefort

Dessert d'Halloween

**Apéritif offert
à toute personne qui
arrivera déguisée.**

Réservations au : 04.68.26.35.54 ou
06.74.91.63.52

Annonce

Intervention d'un Masseur-kinésithérapeute à Preixan

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de mon cabinet de
kinésithérapie sur la commune de CEPIE au 22 bis route du
piémont.

Habitant Preixan, j'effectue également des visites à domicile dans
le village et ses alentours.

Vous pouvez me joindre au 07 83 55 54 08



BERNARD Thibault

Masseur-kinésithérapeute DE

22bis route du Piémont 11300 CEPIE

Domicile et cabinet

07 83 55 54 08

Preixan sur le web

Abonnement à l'Info Lettre

Que ce soit depuis votre ordinateur PC ou portable, tablette ou Smartphone, vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser l'Internet et la messagerie électronique dans votre quotidien.

Aussi pour vous informer régulièrement et de façon complémentaire au bulletin papier bimestriel, la Municipalité met en service une Infolettre électronique (Newsletter). Adressée par email, cette Infolettre vous indiquera : les dates des Conseils Municipaux, les annonces de dernière minute, les manifestations locales, ...

Comment recevoir l'infolettre par email ?

Il vous suffit de vous abonner gratuitement en ligne en laissant votre e-mail dans le formulaire d'inscription :

RENDEZ-VOUS SUR PREIXAN.COM

Besoin d'aide : communication@preixan.com

La rédaction

Direction de la publication :

Patricia DHUMEZ

Commission Info-Com

Rédaction - Maquette

Josiane ARMERO

Patricia DHUMEZ

Magali DICK

Véronique PLA

Michel RIEUSSEC

Jérôme VALINA

À votre écoute

Contacts :

communication@preixan.com

mairie.preixan@wanadoo.fr

Visiter site web officiel :

www.preixan.com